

PROCÈS-VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
TENUE LE 23 janvier 2008

- Présences:** :Mmes Catye Brière, présidente
Claudette St-Amour
Sylvie Comeau
Monia Champagne
Francine Lefebvre
Sylvie Provencher
Nicole Roy
Annie Beaupré
Johanne Duguay
Rose-Anne Mercier
Manon Belzile, directrice
M. Guy Bergeron
- Absences:** Mme Jennifer St-Laurent
- Mot de bienvenue** Mme Belzile souhaite la bienvenue à tous.
- Vérification du quorum** Le quorum est atteint.
- Adoption de l'ordre du jour** CE-199-08 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de M. Guy Bergeron,
QUE l'ordre du jour soit adopté
Adoptée
- Adoption du dernier procès-verbal** CE-200-08 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Sylvie Provencher,
QUE le procès-verbal du 21 novembre 2007 soit adopté.
Adoptée
- Parole du public** Il n'y a pas de public présent.

Informations et correspondance

Mme Line Doyon est nommée commissaire parent. Mme Sylvie Comeau fait le compte-rendu du dernier comité de parents.

Ajout d'un coordonnateur aux ressources matérielles.

Services complémentaires

Mme Belzile présente les services complémentaires présents dans l'école.

CE-201-08 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Francyne Lefebvre,

QUE les services complémentaires soient approuvés tels que présentés.

Adoptée

Adoption du budget révisé 2007-2008

Mme Belzile présente le budget 2007-2008. Notons que le budget permet de diminuer le déficit de 11 000,00\$.

CE-202-08 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Rose-Anne Mercier,

QUE le budget soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Critères d'admission pour 2008-2009

Mme Belzile présente les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2008-2009

Autres sujets

Activités de la semaine de relâche au service de garde

CE-203-08 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Monia Champagne,

QUE les activités de la semaine de relâche au service de garde soient approuvées telles que présentées et qu'un montant de 5,00\$ soit chargé aux parents pour défrayer les coûts de ces activités. Voir la liste en annexe.

Adoptée

**Tarif des deux
journées tempêtes
du 8 et 9 janvier
dernier.**

CE-204-08 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Sylvie Provencher,

QUE le tarif des journées tempêtes des 8 et 9 janvier soit fixé à 7,00\$.

Adoptée

**Levée de
l'assemblée**

CE-205-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Sylvie Provencher,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 8h50.

Adoptée

Manon Belzile, directrice

Catye Brière, présidente